

S.O.S. PARIS

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DU CADRE DE VIE

Éditorial

L y a quelques semaines, j'ai reçu une lettre anonyme d'insultes. Je ne résiste pas à vous en communiquer quelques extraits : Après nous avoir traité de stupides, d'ignorants, d'aveugles, notre correspondant ajoute « SOS Paris a jadis mené des combats justifiés ; votre association tombe aujourd'hui dans le ridicule, le grotesque et se trouve totalement discréditée. » et il nous accuse de « rabâchage de la chienlit intellectuelle et politique de gauche » (sic).

Ces propos, courageusement anonymes, auraient plutôt tendance à me conforter dans le combat que mène SOS PARIS pour une ville respectueuse de son passé, ouverte sur l'avenir, vivante et humaine.

Cette lettre comprend trois affirmations qui sont à l'opposé de tout ce que nous défendons depuis des années puisqu'elle déclare en effet que :

« La voie rapide G.Pompidou n'a rien saccagé du tout ! Sans elle Paris serait polluée et embouteillée. »

« Les tours (à Paris dans les terrains périphériques) peuvent être magnifiques »

« Le projet de construction du nouvel hôpital Necker est tout à fait justifié et remarquable »

Je constate que nous avons encore beaucoup à faire pour convaincre l'opinion du bien-fondé de nos combats contre :

- le tout auto qui a défiguré les bords de Seine,
- les tours inadmissibles dans le Paris intra-muros,
- le projet démesuré de l'hôpital Necker .

Mais sachons aussi nous réjouir, 2008 a offert quelques sujets de satisfaction : l'abandon « définitif » (nous l'espérons) du projet de

construction dans l'enceinte de l'Ecole militaire, le démontage des échafaudages de la Tour Saint Jacques, la restauration en cours de l'Ecole des Beaux Arts, la décision de restaurer la Chapelle de La Sorbonne, la splendeur retrouvée du Couvent des Bernardins, la prochaine restauration de l'hôtel de Mercy-Argenteau...

Bien sûr certains peuvent à juste titre faire des réserves de détails

sur ces divers chantiers mais ne boudons pas notre plaisir. Pourtant il ne faut pas oublier les multiples menaces et soucis dont notre bulletin se fait régulièrement l'écho et que nous ne pouvons exprimer que grâce à votre fidélité.

Par ailleurs, lors du règlement de votre cotisation, pourriez-vous nous donner votre adresse e-mail. Nous voudrions en effet mettre en place en 2009 un service d'information flash qui

SOMMAIRE

- ÉDITORIAL p. 1
- AU FIL DES QUARTIERS p. 2 à 4
- URBANISME p. 5 et 6
- LE LOUXOR p. 7
- BILLET D'HUMEUR p. 8
- DES LIVRES p. 9
- EXPOSITIONS p. 9 et 10

Photos Jan Wyers

nous permettrait, sans attendre la publication de notre bulletin suivant, de vous alerter rapidement et ainsi connaître vos réactions. Nous vous promettons de ne pas vous noyer sous une montagne de mails !

Olivier de MONICAULT



Le Louxor (voir article de François Loyer).

Au fil des quartiers

1^{er} ARRONDISSEMENT

HÔTEL DODUN (voir bulletin 68)
Il ne nous a pas été possible de visiter l'Hôtel Dodun dont le sort nous préoccupe. La personne en charge du dossier à la R.I.V.P. (Régie Immobilière de la ville de Paris), Madame Pfefen a opposé une fin de non recevoir à nos démarches. L'opacité des opérations de la R.I.V.P. nous a donc contraint à intervenir directement auprès du Maire de Paris et ce d'autant plus qu'après consultation du dossier Boulevard Morland, si la restauration projetée des parties classées semble convenable, il apparaît en revanche que les pièces seront cloisonnées en hauteur et en largeur pour réaliser le nombre de logements sociaux escomptés.

Louis-Edmond Goupy

Ce café restaurant et ses tables en plein air étaient fréquentés par les gens du quartier (dont nous sommes), les mères de famille, les étudiants, les touristes. Le menu était simple et d'un prix abordable. C'est parce que, récemment sans en être informés, nous avons trouvé porte close que nous nous sommes alarmés des rumeurs faisant état d'un restaurant luxueux. L'expérience nous a appris à n'accorder qu'une importance relative à des rumeurs qu'il faut toujours vérifier.

Renseignements pris, la vérité est tout autre : en fait il s'agirait d'une nouvelle concession des lieux, concession qui n'est pas encore attribuée. C'est donc un changement de gérant et une nouvelle mise au normes de la cuisine et des autres équipements qui sont prévus. Ajoutons que si nous continuons à nous préoccuper de ce petit édifice c'est qu'il représente un des charmes de notre ville et un véritable art de vivre. (voir photo).



Hôtel Dodun

6^e ARRONDISSEMENT

LUXEMBOURG

Nous nous sommes beaucoup inquiétés du sort réservé au petit chalet restaurant et à sa terrasse, dans le jardin, près de la fontaine Médicis.

HÔTEL DE BRANCAS, 6 RUE DE Tournon 6^e

Un permis de construire y est affiché. Nous savons que ces travaux sont effectués avec soin. Nous regrettons toutefois que ce permis ne soit pas mentionné dans le B.M.O. (Bulletin Municipal Officiel).

SITE INTERNET SOS PARIS :
<http://sosparis.free.fr>
Notre site vous permet d'accéder à tous nos bulletins, n'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques.

LE MOT DU TRÉSORIER

Ce bulletin vous parvient au lendemain des fêtes. Ainsi s'engage aussi pour nous un nouvel exercice.

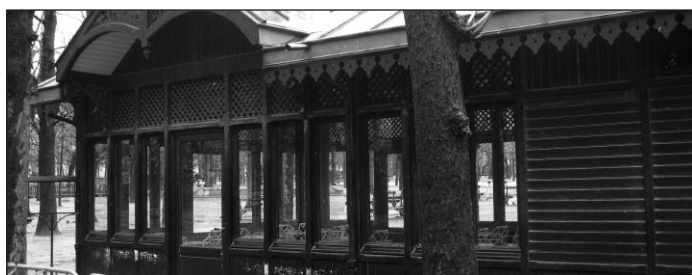
Votre Conseil d'Administration réuni le 21 novembre dernier a pris connaissance de la situation financière pour l'exercice 2008 qui, pour des raisons exceptionnelles qui seront plus largement explicitées lors de notre Assemblée Générale d'avril prochain, doit se solder par un résultat meilleur que prévu. Trois facteurs ont concouru à cette amélioration:

- une plus grande réactivité aux « mots » de rappel du Trésorier et une générosité plus affirmée des adhérents ainsi davantage sensibilisés à nos contraintes de gestion,
- une rigueur confirmée dans cette gestion,
- une contribution renouvelée par la Ville, cette année encore, au vu « de la qualité du travail effectué » (Projet de délibération, Exposé des motifs, Conseil de Paris des 29 et 30 septembre 2008).

Ce moment de respiration financière ne devant pas nous faire oublier qu'« un être bien portant est souvent un malade qui s'ignore » votre Conseil, soucieux de préserver l'avenir, a décidé de relever de 35€ à 40€ la cotisation inchangée depuis plus de 10 ans. Cette décision ne fait pour la très grande majorité d'entre vous qu'épouser ce que spontanément vous aviez déjà conclu et dont nous ne saurions trop vous remercier.

Enfin, dans le même esprit de contribution à l'amélioration de notre gestion, qu'il me soit permis à nouveau d'insister sur l'importance pour nous de voir nos adhérents régulariser leur situation en début d'exercice, soit idéalement au plus tard lors de l'Assemblée Générale, nous permettant ainsi de mieux cerner les moyens de nos actions futures.

Jean Claude Momal, Trésorier



Luxembourg

**HÔTEL DE CHOISEUL-PRASLIN,
11 RUE DE SÈVRES 6^e**

Dans les bulletins 31 et 60, nous vous parlions du « scandaleux destin » de cet hôtel et de son jardin.

Aujourd'hui après diverses vicissitudes, il est confirmé que l'édifice sera bien le futur siège social de la Banque Postale. Nos inquiétudes demeurent en ce qui concerne la transformation de l'immeuble voisin. A suivre...

Geneviève Paulre

7^e ARRONDISSEMENT

ECOLE MILITAIRE

La commission d'information après un an de silence s'est à nouveau réunie et nous avons appris officiellement que le projet de construction d'un bâtiment face à la Rotonde de Gabriel est abandonné.

Nous avons le sentiment d'avoir - à notre modeste échelle - participé à cette victoire.

O.de Monicault

MUR POUR LA PAIX

La polémique est toujours d'actualité. L'article du Nouvel Observateur n° 2297 a relancé l'affaire qui traîne depuis huit ans et que j'ai évoquée à maintes reprises dans ce Bulletin.

Marek Halter, jugeant l'article "partial", a utilisé son droit de réponse (dans le n° 2298). La diatribe est édifiante : « le journaliste oublie de rappeler que ce monument dont il raille la qualité a été construit par Monsieur J.M.Wilmotte ».

Deux commentaires s'imposent :

1- A ma connaissance Mr Halter a toujours parlé de cet édifice en disant « ce monument de Clara Halter, mis en espace par J.M.Wilmotte »

2- Mr Wilmotte, pour qui j'ai le plus grand respect, serait-il, aux yeux de Mr Halter, une icône intouchable ?

Mr Halter parle « d'honnêteté et de rigueur » dans la présentation des faits, mais l'honnêteté et la rigueur n'auraient-elles pas été de tout mettre en œuvre pour que ce « monument »,

érigé sur un site protégé dans la plus parfaite illégalité et pour une durée provisoire de trois mois, soit transféré dans un lieu approprié, avec l'accord de la Ville de Paris et du Ministère de la Culture et en respectant les procédures administratives? Au lieu de cela Mr Halter frappe à toutes les portes pour obtenir la pérennisation de cette construction et, pour ce faire, tous les moyens sont bons :

Peut-on être contre la Paix ? Non, bien sûr,

Y a-t il encore des antisémites ? Oui, c'est évident.

« Les petites associations d'extrême droite » doivent-elles être renvoyées à leurs préoccupations de petits bourgeois ? Cela va sans dire.

Le lobbying auprès des personnalités politiques, artistiques et industrielles devant de telles persécutions est une nécessité, mais nécessité ne fait pas loi ! Avec Marek Halter, les notions de rigueur et d'honnêteté deviennent singulièrement floues.

Christine Fabre

**14 RUE DE L'UNIVERSITÉ :
UN PROCÈS TRÈS ATTENDU.**

(voir bulletin 64)

Comme l'écrivait le Ministre de la Culture au Parquet le 11 Décembre 2006, « cette affaire concerne la démolition, sans autorisation, de parties d'immeubles remarquables et protégés de deux hôtels particuliers datant des XVIII^e et XIX^e siècles, situés au 14 rue de l'Université, dans le secteur sauvegardé du 7^e arrondissement de Paris ». L'audience a eu lieu devant la 31^e Chambre le 24 Novembre. Il faut souligner qu'il est rarissime que l'Etat et la Ville de Paris estent en correctionnelle contre un propriétaire pour ce genre de délit. L'association « Comité d'Aménagement du 7^e » s'était portée partie civile; nous saluons son efficacité.

Les débats ont duré plus de 7h... Il est à peu près certain que le propriétaire sera condamné plus ou moins sévèrement; le jugement sera prononcé le 20 Janvier. Sans vouloir la mort du pécheur, il faudrait que cette condamnation soit exemplaire pour qu'elle dissuade une bonne fois pour toutes les propriétaires indécents

quels qu'ils soient, institutionnels, particuliers ou promoteurs, français ou étrangers, de se croire au-dessus des lois.

Christine Fabre

9^e ARRONDISSEMENT

HÔTEL DE MERCY-ARGENTEAU

(voir bulletin 59)

Fin XVIII^e, l'illustre ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse occupa plusieurs années cet hôtel construit en 1778. Vaste édifice de deux étages avec 11 fenêtres de façade sur le boulevard Montmartre et entouré de jardins, il a conservé une magnifique enfilade de salons avec boiseries (inscrits MH) au premier étage.

Sous la Restauration, la partie principale fut augmentée d'ailes en retour et très habilement surélevée de trois étages supplémentaires avec construction de deux escaliers aux extrémités de la parcelle, reliés à chaque étage par de longues coursives éclairées par des puits de lumière. Fin XIX^e, l'étage noble fut complété d'une vaste salle des fêtes, enjambant la cour, dont le décor pourrait être de Charles Garnier.

L'ensemble fait l'objet d'un projet de restructuration lourde très respectueux des qualités exceptionnelles de cet ensemble qui témoigne des évolutions des Grands Boulevards Parisiens. Nous souhaiterions que pareil souci du patrimoine anime les concepteurs d'autres projets parisiens.

O.de Monicault

10^e ARRONDISSEMENT

LE LOUXOR

A diverses reprises depuis des années nous avons évoqué le sort et l'état d'abandon de ce cinéma. François Loyer qui vient d'être nommé administrateur de SOS PARIS lors du dernier conseil d'administration expose dans le présent bulletin l'histoire de ce lieu unique et le projet très contestable de restauration.

11^e et 12^e

BONNES NOUVELLES :

Colonnes du Trône

Les Colonnes du Trône vont être enfin rénovées. Les barricades de protection du chantier sont en place depuis un mois ce qui laisse augurer un départ imminent des travaux. Ces barricades, grandes tôles peintes en beige, sont toutefois des panneaux rêvés pour les graffiteurs qui commencent à s'en donner à cœur joie. Rien n'est parfait...

Opéra Bastille

L'Opéra Bastille perd ses filets de protection. Les travaux s'achèvent... Espérons que les fixations des dalles en pierre, parements des façades, tiennent le coup plus longtemps que les originales (3 ans, 4 ans ?).



Hôtel de Mercy-Argenteau

LA VIE DES ARRONDISSEMENTS

NOUVELLES EN ATTENTE :

Le réaménagement paysager de la Place de la Nation, avec son monument central de Dalou est annoncé depuis plusieurs mois. Pour le moment, seule la RATP, dont le planning des travaux semble bien aléatoire, dresse une fois de plus des barricades de chantiers sur les terre-pleins.

MAUVAISE NOUVELLE :

L'immeuble sis 33 rue de Picpus, propriété du Ministère de l'Agriculture est toujours à l'abandon (voir notre article de novembre 2007).

Guy Lesève

ment au coin du boulevard Victor. Pourtant ces bâtiments à usage de bureaux et de laboratoires sont en parfait état et auraient pu, nous semble-t-il, être adaptés aux besoins des états majors.

Au moment où la ville du Havre, œuvre d'Auguste Perret, est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, il semblerait pour le moins paradoxal de détruire un ensemble aussi important et cohérent réalisé par ce même architecte. Souhaitons que le Ministère de la Défense revoie sa copie et nous propose quelque chose de plus respectueux du patrimoine.

O. de Monicault

15^e ARRONDISSEMENT

PÉRIL SUR LES BÂTIMENTS D'AUGUSTE PERRET

Le transfert et le regroupement des trois états majors de l'Armée à Balard pose à son tour problème : Il est en effet prévu sur l'emplacement des anciens services techniques des constructions navales, vaste ensemble de bâtiments construits sur 7 hectares et réalisé par l'architecte Auguste Perret entre 1929 et 1932.

Le projet de l'Armée prévoit la démolition complète de tous les bâtiments (y compris le bassin de giration) à l'exception d'un bâti-

16^e ARRONDISSEMENT

HÔTEL REICHENBACH

Situé 18 rue Alfred Dehodencq, cet hôtel particulier a été construit entre 1929 et 1932 sur les plans de l'architecte Jean Charles Moreux qui en réalisa également le décor intérieur. Il marque dans l'œuvre de cet architecte le retour à un nouveau classicisme.

Acheté il y a plusieurs décennies par l'Arabie Saoudite, cet édifice est à l'abandon depuis de nombreuses années et a même subi un incendie partiel qui cependant ne semble pas avoir attaqué la structure. Le mobilier est actuellement au Musée



Magasins Généraux

des arts décoratifs et le décor intérieur de boiseries a disparu.

Aujourd'hui l'ambassade d'Arabie Saoudite souhaite procéder à la démolition totale de l'hôtel et le remplacer par un édifice de taille semblable mais d'architecture affligeante alors qu'une restauration intelligente nous semble possible.

Souhaitons que le fait que l'édifice appartienne à une puissance étrangère ne soit pas une fois de plus un obstacle au respect du patrimoine parisien.

O. de Monicault

17^e ARRONDISSEMENT

LA MUSIQUE ADOUCIT LES MOEURS

En mars 2007 dans le bulletin 66, sur la foi des affirmations de M.Caffet de la mairie de Paris, nous annoncions une liste d'éléments du patrimoine conservés sur le site du futur quartier Clichy Batignolles.

Mais en décembre 2008, d'autres décideurs, sans doute, ont réglé le sort de la Halle de Dion, l'une des pièces annoncée conservée, en la détruisant! Beaucoup de riverains ne réagissent pas à ce saccage, persuadés que cela permettra la construction d'un peu plus de "logements écologiques"!

Alors consolons-nous, la création du nouveau Conservatoire Claude Debussy au 220/222 rue de

Courcelles, prend forme. Le projet retenu a été conçu par l'agence Basalt Architecture. Cette agence, lauréate du concours pour le conservatoire d'Aubervilliers a aussi transformé une ancienne sècherie du port de Fécamp en musée. Nous sommes en lisière de Levallois, dans la perspective du clocher de Sainte Odile, et le bâtiment sera visible du périphérique. Sur ce territoire parsemé d'architectures hétéroclites, le concepteur envisage une façade en acier corten, aux reflets cuivrés semblables à certains instruments à vent. Gageons que nous disposerons d'un bâtiment moderne, mais rassembleur, apaisant les déconvenues dont nous ne devrions pas manquer à Clichy Batignolles.

Monique Amy

18^e ARRONDISSEMENT

RUE NORVINS

Les habitants de la rue Norvins se sont émus à juste titre du projet d'aliénation d'une partie du « Maquis de Montmartre » dont ils sont riverains pour faire un square. Ils font remarquer que deux autres squares existent déjà dans la proximité immédiate et que le maquis cher à tous les « Montmartrois » aurait tout à perdre à être transformé en jardin public inutile et dispendieux.

Louis Edmond Goupy



Halle Cardinet en démolition

19^e ARRONDISSEMENT

104 RUE D'AUBERVILLIERS : UNE VIE APRÈS LA MORT...

L'imposant bâtiment des anciennes Pompes Funèbres accueille désormais le « 104 », un établissement artistique de la Ville de Paris. Les 35000 mètres carrés de l'ensemble, typique de l'architecture industrielle du dix-neuvième siècle, ont été entièrement restaurés et ont fière allure.

La Ville de Paris a l'ambition de faire du 104 un espace de production d'art accueillant des artistes venus d'horizons différents pour y réaliser leurs projets. Des créateurs du monde entier y ont élu résidence. Reste à savoir si le centre profitera également aux habitants du quartier populaire dans lequel il se veut ancré.

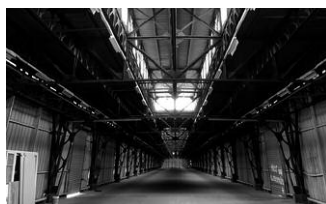
Jan Wyers

MAGASINS GÉNÉRAUX

Si nous nous réjouissons de la rénovation de la halle des Pompes Funèbres et de sa nouvelle affectation, abondamment relatée par la presse, nous déplorons le sort réservé au Pavillon des Magasins Généraux, quai de la Seine, incendié il y a quelques années. On avait annoncé une reconstruction symétrique à celle du pavillon situé quai de la Loire (de l'autre côté du bassin de la Villette), récemment rénové.

Il n'en est rien mais il est difficile de s'en rendre compte, la désastreuse mode des résilles métalliques ayant encore sévi, à l'instar du Ministère de la Culture rue des Bons Enfants.

Louis Edmond Goupy



Halle Cardinet

URBANISME

PLU

Rappelons que la Ville de Paris (Direction de l'Urbanisme) est ouverte à toute proposition de protection patrimoniale au titre du PLU : si un immeuble de votre quartier vous paraît mériter cette protection et qu'il n'en bénéficie pas déjà, n'hésitez pas à en faire part à notre secrétariat qui transmettra, de même si un espace vert vous paraît devoir être recensé au titre des EVP, Espaces Verts Protégés.

Louis-Edmond GOUPY

DÉMOLITIONS 1988-2008

On reproche à SOS Paris de gémir perpétuellement sur la démolition ou la dénaturaison d'immeubles de qualité au profit de constructions médiocres et sans « âme ». En effet, au lieu de nous targuer des progrès - ils sont indéniables - que la notion de patrimoine a fait dans l'esprit aussi bien des habitants de Paris que des édiles responsables ou même des promoteurs, nous préférons mettre l'accent là « où le bât blesse ». C'est à cette condition que notre action trouve sa raison d'être. Lorsqu'on nous demande « qu'est-ce que vous avez sauvé ? », j'ai envie de répondre que notre combat ne consiste pas à sauver mais à tirer la sonnette d'alarme. Théoriquement les moyens de préserver notre patrimoine existent mais il est souvent déjà trop tard lorsqu'ils peuvent être mis en œuvre, qu'il s'agisse de la presse, ou des recours au tribunal ou même du simple « lobbying » auprès de l'administration. C'est pourquoi, il ne me paraît pas inutile de rappeler les incendies que les modestes pompiers que nous sommes n'ont pas réussi à éteindre au cours des vingt dernières années. Ce fut le prix à payer pour que les mentalités évoluent dans le bon sens, le nôtre !

Nous nous bornerons au Paris historique, soit les arrondissements un à neuf inclus ; le deuxième et le neuvième ont particulièrement souffert d'opérations de façadisme (rappelons que dans ce type de « rénovation » seule la façade sur rue est conservée), trop nombreuses pour faire ici l'objet d'un recensement exhaustif ; ce sont en tout cas ces deux arrondissement qui ont le plus pâti de la négligence ou de l'impuissance de l'ABF chargé de donner le feu vert aux permis de construire.

Trois remarques subsidiaires :

1 Dans les arrondissements 10 à 20 et notamment dans les 19^e et 20^e les destructions ont été si nombreuses qu'il était impossible d'en parler dans le cadre de ce bulletin ; précisons toutefois qu'il s'agissait souvent de constructions insalubres et banales mais aussi d'ensembles pittoresques qui n'ont pas échappé à la pioche des démolisseurs, c'est tout le problème de la conservation des impasses et des quartiers ouvriers. Il suffit de citer à titre d'exemple le massacre de la place des Fêtes à Belleville et plus récemment la disparition de l'îlot de la Moscova dans le 18^e arrondissement.

2 Deux périodes doivent être distinguées dans les vingt dernières années car à partir de 1998, on doit constater que l'ardeur des promoteurs semble se satisfaire des opérations de façadisme, les démolitions complètes devenant rares au moins dans les arrondissements traités. Il se pourrait par ailleurs que les efforts des associations de sauvegarde aient incité les ABF à une prise de conscience accrue de leurs responsabilités.

3 Parmi les immeubles cités, certains sans être « anéantis », ont été complètement défigurés, d'autres ont été reconstruits soi-disant à l'identique ; d'autres encore n'ont été que partiellement démolis mais tous, qu'ils datent du 18^e ou 19^e siècle, présentaient un intérêt architectural ou historique.

PÉRIODE 1988-1998

1^{er} et 2^e arrondissements

Rue Saint Honoré	368-370	démolition totale du bâtiment sur cour attribué à Robert de Cotte
Rue Saint Denis	27-149 à 161	façades reconstruites
Boulevard des Italiens	3 et 5	démolition totale
Rue de Gramont	1	Hôtel des Gabelles : démolition totale
Rue Saint Augustin	29-31	Hôtel Lallemand : communs démolis - hôtel défiguré
Rue de Louvois	2	démolition totale
Rue Sainte Anne	55	démolition totale
Rue Ménars	8	démolition totale
Place de la Bourse	6 et 7	démolition totale
Rue de Richelieu	65	maison du 18 ^e où habitait Stendhal : démolition totale
Rue de Richelieu	97-99	démolition totale sauf façade
Rue Notre Dame des Victoires	46	
Rue Vivienne	51	
Rue Frenela	58	
Rue des Jeuneurs	24-40	cour dénaturée
Rue La feuillade	4	façadisme

LA VIE DES ARRONDISSEMENTS

Rue d'Aboukir	25	
Rue Montmartre	176	
Rue du Croissant	16	façade conservée mais défigurée
Rue Saint Fiacre	5-7	
Rue du Sentier	8	Hôtel Lenormand d'Etiolles : avant-cour détruite, façade sur rue dénaturée

3^e et 4^e arrondissements

Ces arrondissements ont bénéficié en principe du plan de sauvegarde du Marais mais il faut signaler le saccage de l'Hôtel de Croisilles pour le Ministère de la Culture.

5^e arrondissement

Rue Clovis	9-11	
Rue de Linné	7	démolition totale
Rue des Boulangers	13-15	démolition totale
Quai Saint Michel	15	démolition totale
Rue Henri Barbusse	17	

6^e arrondissement

Marché Saint Germain		démolition totale
Cour du Dragon (rue de Rennes)		démolition totale
Rue Guénégaud	8	façadisme
Rue Jacob	15	façadisme
Rue de l'Abbaye	2	
Rue Dupin		

7^e arrondissement

Rue de Verneuil	55	Hôtel d'Avejan défiguré
-----------------	----	-------------------------

8^e arrondissement

Rue du Cirque	11	
Rue de Ponthieu	53-55	façadisme

9^e arrondissement

Rue Saulnier	17-19	« Folie d'Orléans » : démolition totale
Rue Saint Georges	1-3 et 22-28	façadisme
Rue de Provence	32 à 36, 45, 53, 52 à 56, 92 à 98	démolition totale ou partielle
Rue Joubert	31 à 39, 22 à 30, 20	façadisme et démolitions
Rue Mogador	11	façadisme
Rue Caumartin	67	cour démolie
Rue de la Victoire	57 à 61	façadisme
Rue Pigalle	22	façade sur cour, communs, jardins démolis
Rue Saint Lazare	39	démolition totale
Rue Ballu	10 bis	Hôtel Ballu : démolition totale
Passage du Havre		démolition totale

PÉRIODE 1998-2008

1^{er} arrondissement

Rue d'Alger	9	
-------------	---	--

6^e arrondissement

Rue Crébillon	6	démolition totale de la Brûlerie
---------------	---	----------------------------------

8^e arrondissement

Boulevard Haussmann	94	
---------------------	----	--

Donc peu de destructions totales par rapport à la période précédente, mais on doit continuer à déplorer la persistance des opérations de façadisme, en particulier dans les 8^e et 9^e arrondissements (rues de Clichy, Caumartin, Lafitte, du Helder, des Mathurins, Notre Dame de Lorette, Bergère imprimerie Chaix) etc.

Vieux Paris au cours de ces deux décennies ? Ses avis ont-ils été suivis ? Si oui, dans quelle mesure ? Son indépendance est-elle actuellement respectée ? A-t-elle les moyens de se pencher sur tous les dossiers qui relèvent de sa compétence ? Autant de paradigmes obscurs qui mériteraient une étude objective.

En guise de conclusion, il nous faut poser une question qui apparaît comme un corollaire inévitable de notre constat : quel a été le rôle de la Commission du

Louis-Edmond Goupy

LE LOUXOR : UN CINÉMA UNIQUE À PARIS

La salle de cinéma est une invention du XX^e siècle tout comme le cinéma lui-même (la première projection remonte à 1895). C'est seulement au début des années vingt qu'elle se distingue du théâtre ou de la salle des fêtes. Elle acquiert un volume en longueur, des balcons disposés de face et un sol en pente : désormais, de n'importe quelle place, on a une vision complète de la projection.

À Paris, *Le Louxor* est l'unique survivant de cette typologie innovante. Conçu dès 1919 (le permis de construire est déposé le 3 janvier 1920 par l'architecte Henri Zipcy), il affiche une modernité audacieuse : structure légère composée d'un alignement de portiques externes en béton, remplissage formé d'une double paroi isolante en brique creuse, habillage décoratif extérieur en mosaïque.

À l'intérieur, le volume rectangulaire en profondeur autorise l'installation d'un double balcon, l'accès se faisant par le fond. L'écran, encore protégé par un rideau de scène, est accompagné de trois dispositifs caractéristiques des débuts du cinéma muet : une petite estrade, susceptible d'accueillir les attractions, une fosse d'orchestre, indispensable à l'accompagnement musical de la projection, et, derrière des claustra, la loge du bruiteur (avec, sans doute, un orgue à l'origine). Le confort a été soigné : des trappes de ventilation disposées dans les lanterneaux au-dessus du plafond permettent l'aération, ainsi qu'un éclairage naturel de la salle en dehors de la projection. Quant à la cabine, disposée tout au fond de la salle à hauteur du premier balcon, elle est totalement isolée pour assurer une protection efficace contre l'incendie. Les fondations sont tout aussi originales : le mauvais sol, à l'emplacement d'anciennes carrières de gypse a imposé la conservation des caves existantes : des poteaux de béton traversent les voûtes, pour s'appuyer sur de larges semelles qui répartissent la charge.

Une riche ornementation d'inspiration Art déco couvre les parois extérieures et intérieures. De manière assez surprenante, elle fait référence à l'Égypte antique. La découverte du tombeau de Toutankhamon n'y est pour rien (elle aura lieu deux ans plus tard). Il faut plutôt y voir une allusion à l'un des films-cultes du cinéma américain : *Cleopatra*, premier des grands « péplums » de l'histoire du cinéma, tourné en 1917 pour la compagnie Fox par J. Gordon Edwards. L'actrice principale est une illustre « vamp » du Septième Art, la new-yorkaise Theda Bara dont le succès a été mondial.

Reste que c'est d'une manière très française que cette référence néo-égyptienne a été traitée, dans

une esthétique géométrique promue par des cercles proches de l'École des Arts décoratifs. Il en sera tout autrement à Hollywood, dont le célèbre Grauman's Theatre (construit l'année suivante) reproduit de manière littérale des hiéroglyphes empruntés aux temples de la vallée du Nil. Car, contrairement à ce que l'on a écrit trop souvent par méconnaissance de l'architecture du début des années vingt, *Le Louxor* n'est pas un temple du « kitsch » historiciste, mais bien une œuvre moderne - en un temps où l'innovation constructive s'associait étroitement à son traitement décoratif - comme en témoigne le travail soigné des mosaïques en façade et celui des stucs ou de la peinture murale dans les intérieurs.



Le Louxor

L'impact de ce « palais du cinéma », en tout point spectaculaire et destiné à la clientèle populaire des arrondissements de l'Est parisien, n'a pas tardé à toucher les milieux spécialisés. Non seulement, la revue professionnelle *La Construction moderne* lui consacre deux grandes planches hors-texte dans sa livraison du 26 mars 1922, au moment de l'inauguration ; mais l'un des architectes les plus illustres de son époque, Auguste Perret, va s'en inspirer pour un monument emblématique de l'architecture moderne : l'église du Raincy (1923) en reproduit le volume parallélépipédique au sol incliné, ainsi que l'ossature formée de portiques extérieurs en béton.

Le hasard a voulu que cet ensemble, oublié et méprisé, ait survécu jusqu'à nos jours - masqué par un habillage de miroirs et de moquette collée qui l'a, d'une certaine façon, préservé. L'abandon de l'activité commerciale, il y a plus de trente ans, a contribué à sauver une typologie architecturale devenue extrêmement rare - ailleurs, elle a été

détruite par la création des multiplexes. Au sortir de ce purgatoire, *Le Louxor* se révèle le seul des grands cinémas du début des années vingt à avoir survécu dans Paris. Sa restauration est possible, car le potentiel est là - architectural, mais aussi décoratif. Il ne manque plus que de trouver une affectation susceptible d'en préserver l'intégrité - et pas seulement l'apparence.

À l'évidence l'inscription *façades et toitures* dont il bénéficie depuis trente ans, au titre des Monuments historiques, ne recouvre que très insuffisamment l'intérêt patrimonial de cet édifice devenu un « unicum » dans l'histoire de l'architecture française du XX^e siècle. Les projets actuels, détruisant la totalité de la structure, des espaces et des décors intérieurs pour n'en conserver que l'enveloppe, sont une opération de « façadisme » on ne peut plus condamnable.

La réunion dite de concertation organisée à la Mairie du X^e arrondissement le 28 novembre confirme le sort réservé à l'édifice, dont les intérieurs seront entièrement détruits. Sont prévus la démolition/reconstruction des deux balcons superposés, ainsi qu'une importante réduction du volume de la salle : non seulement, elle sera amputée du tiers en profondeur, mais ses parois et leur décor disparaîtront sous un épais doublage (cinquante centimètres de chaque côté). Écran, cadre de scène, estrade, fosse d'orchestre et loge du bruiteur laisseront place aux issues des deux salles souterraines prévues (la destruction des fondations ne sera d'ailleurs pas sans risque, puisqu'il faudra chercher le bon sol à plusieurs dizaines de mètres). Toutes ces transformations feront perdre à jamais le décor peint, dont on a enfin pu voir, à cette occasion, les étonnantes figures dans le goût égyptien décorant la grande frise à la naissance du plafond (lui-même orné de hiéroglyphes), ainsi que les pilastres stylisés à motifs de palmier et de lotus qui rythment les parois sur toute leur hauteur. La disparition en serait, paraît-il, compensée par une reproduction dans le volume de la nouvelle salle. Ce n'est plus le cinéma des années vingt que nous retrouverons dans cinq ans, mais son imitation plus ou moins grossière - contraire à toutes les règles de la Charte de Venise. Le temps serait-il venu d'un *Cleopatraland*, sorte de Disneyland culturel à destination des quartiers pauvres ? Une telle duperie n'est pas acceptable : le faux ne remplacera jamais le vrai. La sauvegarde de l'original serait à la fois moins coûteuse et plus satisfaisante que les copies approximatives qu'on nous prépare.

François Loyer

« Les Hôtels Particuliers De Paris »

Alexandre Gady dont nos adhérents ont pu apprécier l'intervention lors de notre assemblée générale d'il y a deux ans vient de publier un livre remarquable sur les hôtels particuliers de Paris. Pour les défenseurs du patrimoine que nous sommes, ce livre est un merveilleux outil et une source de joie. Pour les amoureux de Paris, c'est aussi une mine d'informations, illustrée de photos magnifiques.

Nous pensons utile de rappeler le parcours de ce défenseur acharné du patrimoine. Né en 1968, Alexandre Gady est Docteur en Histoire de l'Art. Sa thèse, consacrée à Jacques Lemercier, architecte et ingénieur du Roi (1586 - 1654) a été publiée en 2005 et couronnée par l'Institut de France...

Chargé de mission à la Commission du Vieux Paris avec Michel Fleury durant six ans (1993-1999) puis conseiller au Centre Allemand d'Histoire de l'Art, il

est depuis 2005 maître de conférence à l'université de Paris IV Sorbonne. Il a enseigné à l'École du Louvre et plus récemment à l'École de Chaillot et à Sciences Po : séminaire sur le patrimoine.

Spécialiste de l'architecture et de l'urbanisme en France à l'Art moderne il a publié de nombreux articles, des ouvrages, des catalogues d'exposition.

Geneviève Paulre

BILLET D'HUMEUR

BOUGEOTTE

Dans le roman de Pierre Loti, *Madame Chrysanthème*, peut-être l'un des meilleurs de ce mystérieux capitaine de vaisseau (on connaît la mauvaise plaisanterie des Surréalistes : « il faut dire Loto capitaine de vessie et non pas Loti capitaine de vaisseau »), figure cette prophétie :

« Il viendra un temps où la terre sera bien ennuyeuse à habiter, quand on l'aura rendue pareille d'un bout à l'autre, et que l'on ne pourra même plus essayer de voyager pour se distraire un peu ». La dromomanie, où la bougeotte pour parler plus simplement, est en effet devenue une des tares de ce temps. Elle nous laisse sans voix et sans voie. Que devient la Commission du Vieux Paris, où les membres étaient désignés à vie, et dont plusieurs furent bannis par un coup arbitraire de Delanoë, le maire autoritaire ? Ce serait intéressant d'aller inventorier les procès-verbaux pour savoir quels dégâts va encore subir notre ville.

PLATE COUTURE

On n'aura jamais autant parlé de mode, glorifié la moindre cousette, et multiplié les défilés pur-chiffon. Les échotiers encensent les cabots de la profession, tels des Michel-Ange. Pourtant si on a le temps de regarder les modèles que proposent ces « grands » couturiers, on a souvent envie, sans parti pris, de parler plutôt de

plate ou de basse couture. Ce dont d'ailleurs, beaucoup de femmes se contentent, s'enlaidissant pour suivre le courant. C'était si gratifiant, l'élégance parisienne. Quand on voit comment sont attifées tant de malheureuses, on ne peut déceimment ranger les fabricants d'affûtiaux parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

KIOSQUIERS

On a gratifié Saint Germain des Près d'un nouveau kiosque à journaux de huit tonnes, moins laid que le précédent et, en théorie, plus spacieux. C'est vrai, on peut y étaler davantage de publications (un délire numérique d'ailleurs), mais on a un peu négligé le confort des kiosquiers astreints à résidence durant de nombreuses heures et qui sont cantonnés dans une tranchée si étroite qu'ils ne peuvent passer l'un devant l'autre sans se serrer. Ceux qui ont conçu ces nouveaux kiosques ont donc pensé à tout, sauf à ceux qui sont sur le trimard. C'est assez typique de l'époque.

ROUILLE ET BOUILLABASSE

Qui se ressemble s'assemble. C'est sans doute parce que le Grand Palais est en acier (superbe préfiguration d'un temple du soleil) qu'on y a entreposé quelques ferrailles rouillées artificiellement. Une exposition intitulée « Promenade »

par l'artiste Richard Serra, laissant les visiteurs bouche bée et les commentateurs experts prolixes, montre le progrès de la modernité à tout prix. Avec la délicatesse du marteau pilon, un créateur au renom international prouve qu'en ne lésinant pas sur le tonnage, on peut encore éberluer les globes trotteurs qui ont si peur de louper un train. L'acrobate du laminoir est bien un homme de fer. On sait qu'on produit le meilleur acier avec du métal rouillé. On sait aussi que la fièvre productiviste mondiale a déclenché une hausse des prix pour les matières premières. C'est dire la mise de fonds que représentent ces bijoux de fonderie. Il y avait donc bonne garde autour du Palais le soir du vernissage (les fraises et le champagne étaient excellents), au cas où quelques pirates à court de métaux tenteraient un raid en plein Paris.

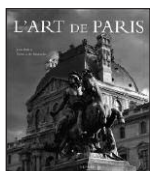
Paris, ville qui ne se savait pas si riche, et qui expose un de ses trésors du même artistissime à l'entrée du Jardin des Tuileries : deux plaques, rouillées également, d'un rideau de fer qui serait plus utile à Bagdad pour séparer les antagonismes religieux. On sait qu'un peu de rouille améliore la bouillabaisse, quel bienfait elle doit apporter aux cerveaux barbouillés... Il ne reste plus qu'à affilier Serra à la fédération des métallurgistes, Section Age de fer anté-Lascaux

Eric Ollivier

DES LIVRES

En cette période de fêtes, de beaux livres :

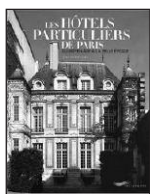
L'ART DE PARIS



de Jean-Marie PEROUSE DE MONTCLOS
Ed Place des Victoires, 2008, (réédition) 720 p. ill.
en coul., format 27x32cm, 48 euros

Cette somme de 2000 ans d'architecture, de peintures, sculptures est impressionnante et le choix difficile des oeuvres a été réalisé par un fin connaisseur du patrimoine. Un problème : le poids de l'ouvrage. 2 tomes auraient été préférables.

HOTELS PARTICULIERS DE PARIS DU MOYEN AGE A LA BELLE EPOQUE



D'Alexandre Gady, Parigramme, 2008, 328 p. ill. en coul. 46 euro

Après « Le Marais » notre ami Alexandre Gady signe un très beau livre sur les hôtels particuliers parisiens, patrimoine qui intéresse particulièrement SOS PARIS avec les ventes en cascades (en particulier par l'Etat) de ces merveilles parisiennes (voir nos derniers bulletins).

PARIS ART DECO : L'architecture des années 20

de J.M. Labordière, Charles Massin, 2008, 158 p. ill. en coul. 23 euros

Il s'agit de l'art qui a fleuri entre les deux guerres 1920 - 39 (qu'il ne faut pas confondre avec l'Art Nouveau qui l'a précédé (Hector Guimard).

CHARLES MARVILLE : Paris photographié au temps d'Haussmann,

de P de Moncan et C Maillard, 2008, 175 p. photos en noir, 42 euros

La « Commission historique de Paris » fut créée par Haussmann. C'est elle qui chargea Charles Marville de photographier en 1865 les rues appelées à disparaître, puis en 1877 les rues nouvelles. Absolument passionnant et les photos sont superbes...



GUIDE DES CURIOSITES FUNERAIRES A PARIS

par A.M. Minviell, Parigramme, 2008, 192 p. ill. en coul. 18 euros
Au moment où les défenseurs du patrimoine s'intéressent aux tombes en péril et déplorent l'état d'abandon des cimetières, voilà un guide qui est le bienvenu.

A noter qu'il ne s'agit pas que des cimetières... A découvrir

DEYROLLE POUR L'AVENIR,

par Pierre Assouline, Gallimard, 2008, 33 p. photos en coul. 14 euros

1^{er} février 2008 : 46 rue du bac. 5 heures du matin, incendie de ce lieu mythique... Projets pour la renaissance.

EXPOSITIONS

ALEXANDRE ET LOUIS XIV : Tissages de gloire

Dans notre numéro de juin 2007 (67) nous avons signalé la réouverture de la Galerie des Gobelins après 35 ans de fermeture.

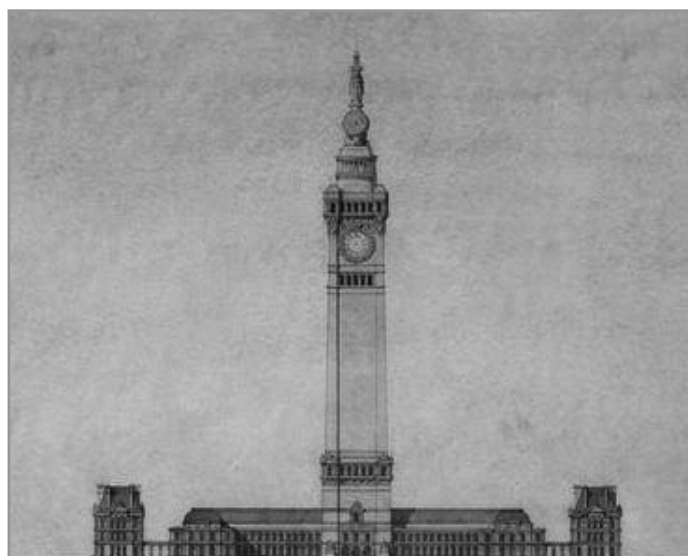
Voilà une nouvelle occasion de visiter cet endroit pour une très belle exposition de tapisseries et soies peintes à la gloire d'Alexandre et de Louis XIV, (cartons de Charles Lebrun et Van der Meulen).

Cette exposition est somptueusement mise en scène par Jacques Garcia. C'est aussi l'opportunité de voir quelques meubles faisant partie des collections nationales. Et... il n'y a pas la foule qui se rue au Grand Palais et on a la possibilité de se balader dans le quartier de la Reine blanche.

Manufacture des Gobelins, Galerie des Gobelins, 42 avenue des Gobelins, tous les jours sauf lundi de 12h 30 à 18h30. Jusqu'au 1^{er} mars 2009.

PARIS PROBABLE ET IMPROBABLE

Voilà une exposition dossier comme les aime le Musée d'Orsay, intéressante à l'heure du Grand Paris car ce sont des dessins d'architectes du 19^e siècle imaginant des transformations de monuments et des aménagements urbains.



Projet pour les Tuileries

EXPOSITIONS

LE MYSTERE ET L'ECLAT : PASTELS DU MUSEE D'ORSAY

C'est absolument magnifique. A ne pas manquer car les pastels étant fragiles, ils ne sont que rarement exposés (voir surtout Manet, Degas et Redon). Musée d'Orsay jusqu'au 1^{er} février 2009

PARIS AU TEMPS DES MISERABLES

Voilà une bonne idée du Musée Carnavalet de reconstituer le Paris des Misérables (1815 – 1833) à l'aide de ses collections de gravures, photos, peintures, cartes. Nous voyons dans des salles différentes le Paris des divers héros, Fantine, Cosette, Marius et même Gavroche et, à l'aide d'une carte reconstituant sa fuite, le Paris réel et parfois imaginaire comme le couvent de Picpus de Jean Valjean.

Cette exposition, très érudite, a malheureusement manqué de moyens et une vraie mise en scène est à regretter surtout pour les jeunes et moins jeunes visiteurs qui ont vu les Misérables sur scène et au cinéma ! Musée Carnavalet jusqu'au 1^{er} février 2009



Et toujours...

JACQUES PREVERT PARIS LA BELLE

24 octobre / 28 février 2009

Hôtel de Ville, Salle Saint Jean

Marie Claude de Maneville



COTISATION 2009

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

à renvoyer à SOS Paris - 103 rue de Vaugirard - 75006 Paris

01 45 44 63 26 - sos.paris@orange.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Montant versé : Renouvellement ou Nouveau membre

COTISATIONS : Membre bienfaiteur : à partir de 100 €

Cotisation ordinaire : 40 € minimum

Etudiants, sans emploi, moins de 25 ans : 10 €

Association reconnue d'intérêt général : en application des articles 200.1 et 200.2 du Code Général des Impôts, 66% de vos versements à SOS PARIS sont déductibles de vos impôts, dans la limite où le total de vos dons annuels à des organismes de ce type n'excède pas 20 % de vos revenus imposables.